

# Sartilly Baie Bocage

## Le Mag

Décembre 2023 - N°8

**Sartilly**  
Baie Bocage

Territoire de rencontres

p.4  
& 5

**DOSSIER**  
Les aménagements

p.8  
& 9

**FOCUS**  
Nouveau service

p.20  
& 21

**VIE LOCALE**  
Nouveaux arrivants





A compter du 1er janvier 2024, la compétence "éclairage public" détenue par la commune sera transférée au Syndicat d'Énergies de la Manche (SDEM50). A cet effet, le syndicat assurera la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des nouveaux travaux, ainsi que la maintenance et l'exploitation des installations existantes. Le SDEM50 propose également des solutions optimales, économes en énergie et innovantes, tant pour les travaux neufs que pour la gestion du fonctionnement.



X *Gestion de l'intégralité de l'éclairage public (504 points lumineux) en tenant compte des évolutions*

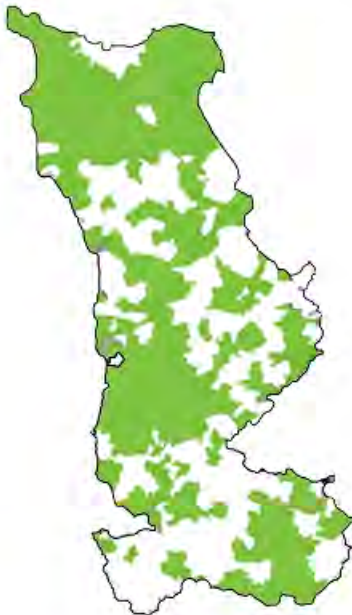
X *Accompagnement technique, administratif et financier*

X *Décision prise conjointement entre le syndicat et la collectivité*



Les dysfonctionnements repérés sur les points lumineux des 5 communes déléguées seront à déclarer en mairie centre de Sartilly qui se chargera ensuite d'informer le SDEM50 pour prise en charge et intervention.

## LES COMMUNES ADHÉRENTES AU SDEM50 EN 2021



## LES CHIFFRES CLÉS DU SDEM50 EN 2021



341 communes adhérentes

37 830 points lumineux gérés

2 420 armoires d'éclairage public gérées

155 opérations de travaux neufs

1 143 opérations de maintenance

## Les bornes rechargeables

La commune de Sartilly-Baie-Bocage dispose désormais de 6 bornes de recharges de véhicules électriques dont quatre sur le nouveau parking de la Place de la Mairie et deux déjà existantes sur l'aire de covoiturage "Huche Pie" au rond-point Nord.

En plus de l'éclairage public, la commune transférera à compter du 1er janvier 2024 la compétence IRVE (Infrastructures de charges pour véhicules électriques) pour la gestion de ces bornes au SDEM50.







## Edito du Maire



*Chers concitoyens,*

*C'est avec grande fierté que je vous présente cette édition 2023 du Mag de Sartilly-Baie-Bocage, imprégnée de la vivacité et de la vitalité qui caractérisent notre commune nouvelle.*

*A travers ses pages, je vous invite à découvrir la nouvelle place du village, lieu d'expositions et d'animations éphémères mais aussi lieu de rencontre quotidien renforçant la convivialité. Chacun à sa manière s'est approprié ce nouvel espace. En feuilletant le Mag, attendez-vous à être transporté par une ébullition culturelle, festive et sportive, à découvrir ou revivre des expériences uniques comme le spectacle son et lumière ou convaincantes comme le marché de Noël et ses 1700 visiteurs en 2022.*

*En ces temps de renouveau, nous sommes restés fidèles à notre engagement, le retour de différents services publics nous promet un avenir florissant. Plus de 1200 personnes ont franchi les portes de l'espace France Services et 650 ont obtenu un titre d'identité en 5 mois d'ouverture.*

*Sartilly-Baie-Bocage s'installe durablement comme un pôle de services (administratif, santé, commercial), en témoigne l'installation de 8 nouveaux commerçants et artisans convaincus par l'attractivité de notre commune.*

*Merci de votre soutien continu et de votre passion partagée...*

*Ensemble, embrassons cette nouvelle dynamique et construisons un avenir radieux pour notre territoire de rencontres.*

**Gaëtan LAMBERT, Maire de Sartilly-Baie-Bocage**

Directeur de publication : Gaëtan LAMBERT, Maire

Rédacteur en chef : Jean-Pierre LUCAS, adjoint aux finances et à la communication

Rédacteurs : Solène AUVRAY, Jean-Pierre LUCAS, Marilyne COUGET et Jérôme RAGOT

Crédits photos : Solène AUVRAY, Jean-Pierre LUCAS et Flash Drone

Infographie et conception : Solène AUVRAY

Magazine tiré à 1 700 exemplaires (Arc-en-ciel imprimeur)

Ce magazine a été financé, dans son intégralité, par la Mairie de Sartilly-Baie-Bocage.

Sortie officielle : Décembre 2023

## Sommaire

p.2	ECLAIRAGE PUBLIC
p.3	EDITO
p.4 & 5	DOSSIER
p.6	SCOLAIRE
p.7	FESTIVITÉS
p.8 & 9	FOCUS
p.10 & 11	CCAS
p.12 & 13	RETROSPECTIVE
p.14 & 15	TRAVAUX
p.16 & 17	CITOYENNETÉ
p.18 & 19	MOBILITÉS
p.20 & 21	VIE LOCALE
p.22	BUDGET 2023
p.23	EXPRESSION



Les travaux d'aménagement des espaces publics sont terminés. Il en découle déjà des changements d'usages et de pratiques qui tendent à plus de convivialité, au retour de la place de la Mairie comme lieu d'animation et au développement de la pratique du vélo. L'appropriation des nouveaux espaces publics ne fait que débiter et les habitudes sont toujours difficiles à changer. Il convient maintenant que chacun soit acteur du respect de tous les usagers de la voirie et participe au vivre-ensemble et à l'attractivité de notre commune.



L'utilisation du végétal comme élément important de l'aménagement a permis non seulement une amélioration du cadre de vie, mais participe à la nécessaire transition énergétique et écologique.



## La requalification des deux rues commerçantes

Les travaux effectués dans la Grande Rue et la rue des Halles donnent aujourd'hui un centre-bourg plus attrayant. La réalisation de noues sur la rue principale avec la plantation d'arbustes casse la linéarité de cet axe, remplace le minéral par le végétal, rétrécit la chaussée et invite l'automobiliste à ralentir. Entre les 2 carrefours, la zone de partage permet une déambulation en sécurité des piétons et favorise la rencontre par la mise en place d'un mobilier urbain et de terrasses. La rue des Halles, également commerçante, n'a pas été oubliée et assure avec la Grande Rue une continuité cohérente de l'aménagement. Les personnes à mobilité réduite bénéficient de la réfection des trottoirs de ces deux rues en leur permettant de se déplacer plus facilement en fauteuil roulant. Enfin, le stationnement des véhicules reste aisé pourvu qu'on accepte de faire parfois quelques mètres à pied pour se déplacer dans le centre-bourg.



## La place du vélo

Le développement des mobilités douces est une réalité et notre commune, par la réalisation de nouveaux chemins de randonnée, l'a favorisé.

Les nouveaux aménagements sont dans la même lignée, invitant à la pratique du vélo plutôt que de prendre un véhicule à moteur pour une faible distance. Il en est ainsi de la création d'une piste cyclable dans les 2 sens de la Grande Rue et de la mise en place d'arceaux pour stationner son vélo en toute sécurité et faire ses petites courses du quotidien. Afin de suivre le développement de l'usage du vélo, un compteur a été installé au carrefour Grande Rue – rue de l'église. Trois mois après sa mise en place, le compteur indiquait plus de 800 passages.







## L'invitation à la flânerie

La place de la Mairie est devenue un site agréable, dégagé de la circulation automobile avec des aménagements invitant à s'asseoir, se reposer, rêver, lire... et il n'a pas fallu attendre longtemps pour que les Sartillais et les gens de passage investissent les lieux. Lors des mariages, les époux et leurs invités s'attardent aujourd'hui avant et après la cérémonie sur le parvis de la Mairie, trouvant le lieu tout à fait approprié pour se retrouver, prendre des photos et même improviser des rondes festives.



Les écoliers peuvent également profiter du grand espace sécurisé qu'apporte désormais la place de la Mairie. Pendant quelques heures, le policier municipal transforme l'espace en une grande piste d'apprentissage du vélo pour les élèves des écoles de Sartilly.

## Le retour d'une vraie place de village



La transformation des parvis de la Mairie et de l'église a été conçue pour que ce lieu permette le renforcement des animations, à l'image de la place du village d'autrefois. Le marché du vendredi matin a retrouvé sa place en bénéficiant d'une surface plus grande. Les marchés de l'été dernier se sont déroulés en utilisant au mieux les nouveaux aménagements, la façade de la Mairie devenant 4 week-ends de suite un grand écran pour un spectacle son & lumière réalisé pour l'inauguration du projet de territoire. Cette soirée a montré, entre autres, une partie des larges possibilités d'utilisation de la nouvelle place avec le positionnement d'un barnum de réception sur la 1ère cellule du parking de la rue des écoles, la mise en place d'une exposition sur les travaux d'aménagement et l'utilisation du parvis de l'église comme estrade pour les discours, tout en permettant le bon déroulement du marché d'été et la déambulation de la batucada Cigale Do Brazil. La place de la Mairie a également été le théâtre d'une journée Rose le dimanche 8 octobre dernier avec le retour de la Color Run d'Amstramfoot et le départ de Nathalie et Juliette de l'association destinée Rose. A n'en pas douter, cette place va servir d'écrin pour de nombreuses animations et sera un des points forts de l'attractivité de notre commune.

## L'inauguration

Vendredi 21 juillet, en présence d'élus locaux, les aménagements des espaces publics ont été inaugurés. La soirée a débuté sur la Place de la Mairie, au milieu du marché d'été, par une heure de balade urbaine commentée par M. PICAUD Sylvain, architecte paysager du projet, et M. LAMBERT Gaëtan, Maire. Ont ensuite suivi la découpe du ruban devant le miroir d'eau, et les discours de MM. LAMBERT et PICAUD, M. NAVARRET, Vice-Président du Département, Mme BARENTON-GUILLAS, Vice-Présidente de la Région, et Mme GOSELIN, Sénatrice, sur le parvis de l'église. Après le cocktail dinatoire et afin de clôturer cette douce soirée, un spectacle de son & lumière était proposé aux élus et habitants sur la façade de la mairie.



## A suivre...

Au-delà des aménagements réalisés, le projet de territoire a été nourri d'un ensemble de réflexions autour de plusieurs axes : le devenir de la Plaine Maupas, les enjeux liés à l'accueil des nouveaux habitants, le renforcement des liens intergénérationnels, le renforcement de l'offre de santé, le développement des mobilités et du cadre de vie des habitants. Ces enjeux étant intrinsèquement liés à favoriser l'attractivité de la commune.



# SCOLAIRE

Ces derniers temps, les écoles publiques ont connu quelques changements. Des petits travaux du service technique au réaménagement des locaux en passant par de nouvelles installations, toutes ces modifications ont été faites en tenant compte des besoins des enfants, des enseignants et des parents.

## Garderie mieux adaptée



En déplaçant la bibliothèque de l'école élémentaire, la garderie bénéficie d'un espace plus adapté.



## Salle de motricité

La salle de motricité dispose désormais d'un sol adapté à la pratique du sport pour les tout-petits.

## Tables de ping-pong



De nouveaux jeux ont pris place dans les cours, et ce n'est qu'un début pour diversifier les activités pendant les récréations. Buts de foot et circuits de petites voitures sont en attente de livraison.



## Équipe du périscolaire

L'équipe du périscolaire prend en charge les enfants de la garderie du matin à la garderie du soir, et lors des Temps d'Activités Périscolaires offrant aux enfants une ouverture au sport et à la culture.

## Terre de Jeux 2024 : Visite d'un sportif de haut niveau dans le cadre des TAP

Vendredi 10 novembre, dans le cadre du label Terre de Jeux, la commune a accueilli Lucas Jeannot, champion d'Europe et Vice-champion du Monde de Karaté kata par équipe 2016, ex-entraîneur de l'Equipe de France technique et Détecteur du Haut Niveau pour la Fédération Française de Karaté. Ce sportif est intervenu auprès des enfants de cours moyen de l'école publique dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Après un échange avec eux, Lucas Jeannot les a initiés au karaté.





## Le repas des Aînés 2022



Le repas des Aînés a marqué samedi 26 novembre à la salle l'Etoile de Sartilly le retour à la tradition après deux années blanches du fait de la crise sanitaire. Deux nouveautés toutefois : les 70 ans et plus des 5 communes déléguées étaient invités à se retrouver ensemble avec le choix entre le samedi et le dimanche. Environ 300 personnes ont répondu à cette invitation avec un équilibre presque parfait entre les 2 jours. En introduction, M. le Maire a présenté les élus et donné les grands axes de la politique communale suivie. Place a été laissée ensuite à la convivialité. Déjeuner, animations dont 2 sketches hilarants et danse ont constitué un ensemble très apprécié.

## Le marché de Noël

Belle affluence à la salle l'Etoile samedi 10 et dimanche 11 décembre pour la deuxième édition du marché de Noël : plus de 1 700 personnes comptabilisées à l'accueil tenu par les élus coiffés d'un bonnet bleu.



Les différentes animations proposées : concert avec Ludo Bunel puis le duo Deeper Dan, balades à poney, fabrication de jeux en bois avec Amstramgram ont donné encore plus d'attrait au marché dont les visiteurs ont particulièrement apprécié l'organisation, la décoration et le grand choix des articles proposés. Le jeu de l'intrus a séduit petits et grands et le Père Noël n'a pas manqué d'être généreux avec les enfants sages. Une bonne communication, un décor soigné, une vingtaine de commerçants, différentes animations et le passage du Père Noël ont été les ingrédients essentiels du succès. C'est dans ce contexte que les élus ont décidé de reconduire l'évènement dans les mêmes conditions les samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023



## Le Tour de la Manche

Vendredi 12 mai à Sartilly-Baie-Bocage avait lieu le Tour de la Manche, 33 ans après son dernier passage sur le territoire. Le matin, la course contre-la-montre au départ de Sartilly et traversant les communes de Jullouville, Champeaux, Saint-Jean-le-Thomas et Dragey-Ronthon a été remportée par Corentin ERMENAULT de la Team Bricquebec Cotentin.



Après un déjeuner à la salle l'Etoile, les coureurs ont pris la direction de la Rue Théophile Maupas à Sartilly et ont été accueillis sur la ligne de départ par les enfants des TAP des écoles publiques pour disputer la 4ème étape longue de 100 km en direction de La Haye, venant ainsi clôturer cette belle journée sportive.



Les festivités autour du cyclisme se poursuivront en 2024 avec une arrivée prévue du Tour de la Manche dans la Grande rue de Sartilly le vendredi 24 mai 2024.



Depuis le 1er juin, la commune propose de nouveau un service pour la réalisation des titres d'identité. Arrêté en mars 2017 par décision gouvernementale, comme dans la plupart des communes pour des raisons de sécurisation, ce service, dont le rétablissement a été demandé à plusieurs reprises par la municipalité, était devenu indispensable pour faire face à l'allongement des délais de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports. Aujourd'hui, équipée d'un dispositif de recueil, notre Mairie facilite la vie de nombre de Sartillais et d'habitants d'un large territoire autour de Sartilly. Depuis son ouverture, ce sont plus de 1350 rendez-vous qui ont été honorés.

## Les démarches

**Vous souhaitez (re)faire votre titre d'identité : carte d'identité ou passeport ?**

Après avoir réalisé votre pré-demande sur le site internet de l'ANTS, vous devez prendre rendez-vous pour la réalisation du titre directement sur le site internet de la commune [www.sartilly-baie-bocage.fr](http://www.sartilly-baie-bocage.fr) dans l'Onglet "Passeport/CNI".

### ETAPE n°2

PASSEPORT / CARTE D'IDENTITÉ : PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE



### ETAPE n°3

La mairie de Sartilly-Baie-Bocage vous accueille pour la réalisation de vos titres d'identités. Afin de réaliser vos démarches de dépôt de dossier ou de remise de titres, la prise de rendez-vous se fait en ligne en cliquant sur



**La majorité des personnes interrogées se disent très satisfaites de l'outil de prise de rendez-vous en ligne.**

→ 53% très satisfaites  
→ 47% satisfaites

### Vous venez chercher votre titre d'identité ?

Une prise de rendez-vous sur le site internet de la commune est également nécessaire en repartant de l'onglet Passeport/CNI. Des créneaux sont ouverts spécialement pour ce type de demande, les rendez-vous ne durent que quelques minutes.



N'oubliez pas lors de votre rendez-vous en mairie d'apporter votre pré-demande et les documents nécessaires à la réalisation de votre titre d'identité.



## La parole à...

Le service est réactif et rapide. Je recommande !

... Jérôme, habitant de Percy

La personne qui s'est occupée de nous était très sympathique et professionnelle.

... Nicolas, habitant de La Rochelle-Normande



Quand rapidité rime avec proximité, me voilà comblé !

... Tonny, référent du dispositif de recueil des titres d'identités de Sartilly-Baie-Bocage



**La majorité des personnes interrogées se disent très satisfaites du délai d'attente pour la création et la réalisation du titre d'identité**

- 52% très satisfaites
- 45% satisfaites
- 3% peu ou pas satisfaites



**La majorité des personnes interrogées se disent très satisfaites de l'accueil et de la prise en charge par l'agent en charge du dispositif de recueil.**

- 75% très satisfaites
- 25% satisfaites

## Un service communautaire en complément



En cas de difficultés dans vos démarches administratives en lien avec les titres d'identité, l'emploi, la retraite, la santé, la fiscalité et les prestations familiales, 2 agents sont à votre disposition pour vous accompagner.

Des ordinateurs en libre-service vous sont également proposés pour réaliser vos démarches en autonomie.

☎ 02.33.48.81.47

@ pauline.marie@msm-normandie.fr



Le 1er juin, la commune accueillait Jérôme RAGOT, nouveau directeur du CCAS et de la résidence autonomie "Les Violettes". Une présentation officielle auprès des membres du CCAS avait ainsi lieu jeudi 15 juin durant un conseil d'administration. Éducateur spécialisé de formation, M. RAGOT arrive du Conseil Départemental de la Manche où il était responsable du Territoire de Solidarité du Coutançais. Il a pris ses nouvelles fonctions avec plusieurs objectifs, d'une part le développement et la pérennisation des actions sociales en place : aides directes (aides aux séjours linguistiques et culturels...), banque alimentaire, bourse au permis, coupon-sport... Et d'autre part, renouer autour de la dynamique du vivre-ensemble au sein de la résidence autonomie, les 44 résidents bénéficieront ainsi d'un réel projet personnalisé pour éviter toute rupture dans l'accompagnement du parcours de vie.



## *Les jeunes de la bourse au permis interviennent à la résidence des violettes*

L'acquisition du permis de conduire est devenue l'une des étapes essentielles de la trajectoire de sortie de l'adolescence d'une grande partie de la jeunesse. En effet, le permis de conduire ouvre la voie aux jeunes à une plus grande autonomie. Toutefois, dans la conjoncture socio-économique actuelle, son financement devient de plus en plus difficile. Ainsi, depuis 2018, le CCAS de Sartilly-Baie-Bocage propose de financer à hauteur de 605€ le permis de conduire (soit la moitié du forfait permis de conduire).

Jusqu'à cette année, il était demandé aux jeunes volontaires de s'inscrire dans une démarche écocitoyenne en participant essentiellement au désherbage des points d'intérêts de la commune. Cependant, à travers le regard que nous portons sur l'évolution de notre société (notamment dans un contexte post attentats, post covid...), il nous a semblé nécessaire au sein du CCAS d'orienter l'action des jeunes volontaires à la bourse au permis vers la notion du vivre-ensemble et notamment le soutien aux plus anciens. Ainsi, nous avons pu proposer à Victor, Lila, Lena, Andrew, Lucas et Joachim d'intervenir au sein de la résidence autonomie des violettes.



L'adolescence est avant tout une conquête de soi et de préparation à la vie adulte, on s'interroge sur sa place dans la société et sur le moyen de développer « un sens de soi-même comme membre de la communauté et comme citoyen » (Crocetti, Jahromi et Meeus).

Au-delà de bénéficier d'une aide financière pour le permis de conduire, cet engagement civique apparaît clairement comme un domaine dans lequel les jeunes construisent leur identité.

Ces 6 jeunes ont rapidement compris qu'en interférant avec les résidents, ils entraient dans leur vie et réciproquement. Chacun laissera un souvenir, un moment, une trace, un passage dans la vie de l'autre. Ainsi, certains jeunes se sont interrogés sur leur avenir professionnel. Des résidents se sont proposés pour intervenir dans les écoles ou dans les centres de loisirs. A travers cette action chacun a compris qu'il avait une place dans la société et quel que soit l'âge nous pouvons faire évoluer les choses.



## Les aides directes

### Restauration scolaire

Le 25 avril 2023, le CCAS en conseil d'administration a validé la mise en place d'une aide financière auprès des familles de Sartilly-Baie-Bocage en lien avec la restauration scolaire. Dans un principe d'équité pour les familles d'enfants scolarisés et en se basant sur un tarif des repas scolaires à 4€20 au sein des écoles publiques, il a été voté à l'unanimité le remboursement de la différence du prix du repas entre les établissements scolaires privés et les écoles publiques avec un plafond limité à 0.50€ par repas.



### Bons d'achat alimentaire

Toute une palette d'aides, notamment financières, en fonction des difficultés rencontrées par les personnes existant : Revenu de solidarité active (RSA), Fonds de solidarité logement (FSL), Aides financières Départementales, Distribution Banque Alimentaire... Tenant compte de ces aides et après un travail d'analyse et de bilan, il est possible d'accorder une aide temporaire et complémentaire sous forme de bons d'achat alimentaire.

Une synthèse du bilan est adressée à l'adjoint aux affaires sociales qui, après échange avec le directeur du CCAS, reçoit les personnes envoyées par les services instructeurs (assistant social CD...) et prend une décision.

Ce mode de fonctionnement permet d'attribuer les bons d'achat en toute objectivité et impartialité aux personnes dont la situation le nécessite.

Le montant du bon d'achat alimentaire est fonction de la composition de la famille. Les bons pourront être utilisés uniquement dans les commerces alimentaires de Sartilly-Baie-Bocage. L'achat concerne les produits alimentaires et d'hygiène et, si la situation se présente, les aliments pour les animaux de compagnie. L'achat d'alcool est proscrit.

- Personne seule : 50 €
- Couple : 60 €
- Enfant à charge : 20 €
- Couple et plus de 4 enfants à charge : 150€
- Sauf situation exceptionnelle, une famille ne peut pas percevoir, annuellement, plus de 6 bons d'achat.

A ces aides s'ajoutent pour la troisième année consécutive, l'aide apportée aux jeunes de la commune (de 3 à 18 ans) dans le financement de leurs activités sportives et culturelles avec le coup'sport & culture d'un montant de 20€, et l'aide au financement des activités scolaires des collégiens de Sartilly-Baie-Bocage d'un montant de 50€.





## SPORTS

Outre l'organisation du Tour de la Manche (voir page 7), la commune de Sartilly a également accueilli le tournoi départemental de badminton Plumes de la Baie et le championnat de France d'Escalade de Bloc au complexe sportif, ainsi que le tournoi international de football au stade.



## CULTURE

La commune de la Rochelle-Normande a accueilli les Journées Européennes du Patrimoine les 16 & 17 septembre dernier permettant de mettre en lumière l'histoire et le patrimoine du village à travers diverses animations.

Grâce au dynamisme de différentes associations communales, l'offre culturelle 2023 de la commune fut riche en spectacles, concerts et conférences pour tous les âges.



## MANIFESTATIONS MÉMORIELLES

Les commémorations sont des événements annuels incontournables réunissant de nombreux habitants et personnalités. La cérémonie du 8 mai dernier fut l'occasion pour Enora Leroy de recevoir l'insigne des jeunes puis, à 5 autres membres de l'Union Nationale des Combattants, de recevoir diplômes et médailles.







## ANIMATIONS FESTIVES

Aux traditionnelles fêtes de village de La Rochelle-Normande et Montviron durant la période estivale, s'est ajoutée cette année l'organisation par le comité des fêtes de Montviron de la rando-VTT "La Montvironnaise" le 4 juin dernier, réunissant cyclistes et randonneurs sous une météo plus que favorable. D'autres événements ont animé la commune cette année : la chasse aux oeufs de Pâques de Sartilly, la fête à La Maison d'Odile et Amstramfoot en Rose.



## ANIMATIONS SCOLAIRES

Cette année, les établissements scolaires de Sartilly-Baie-Bocage ont participé activement à l'animation de la commune. Outre le spectacle théâtral, les portes ouvertes et les fêtes des écoles, les élèves de l'école publique élémentaire Alain-Fournier ont été formés à la pratique du "hip hop", nouvelle discipline des jeux olympiques. Une présentation de leur travail a eu lieu le 9 juin dernier à la salle l'Etoile au travers d'un spectacle. Autre fait marquant, l'école Sainte Thérèse a reçu Jacques RAO, membre de la commission nationale française pour l'UNESCO dans le cadre du 150ème anniversaire de la naissance de Sainte Thérèse de Lisieux, choisie pour décliner le volet « femme d'éducation ».



## ANIMATIONS COMMUNALES

La cérémonie des vœux du Maire a marqué son retour après la crise sanitaire et deux années d'absence, le vendredi 27 janvier. La nouvelle municipalité en place a ainsi pu rencontrer les habitants. Ont également eu lieu les rendez-vous habituels : le Noël des enfants, le marché de Noël, la fête de la musique, les marchés d'été, le forum des associations et les concerts de Charlie Winston et Axel Bauer à la salle l'Etoile.







Le terrain multisports dont les travaux avaient débuté mi-février a été réceptionné le 27 avril par Nathalie LEBOUTEILLER, Adjointe au cadre de vie et Jérôme ROBIN, Directeur des Services Techniques. Placé au cœur de la cité scolaire, il est ouvert à tous et participe au développement des activités sportives des écoles, du collège et du centre de loisirs.

Le terrain multisports connaissant une bonne fréquentation, c'est tout naturellement que son inauguration, le 7 juin, s'est déroulée en présence de nombreux enfants, d'élus locaux, d'Alain NAVARRET, vice-président du conseil départemental et de Pierre CHAULEUR, sous-préfet d'Avranches.



## L'aire de jeux : qu'en est-il ?

Les plus petits ont également la possibilité de profiter de ces nouveaux aménagements, puisque l'aire de jeux a été déplacée à quelques mètres du terrain multisports et a été restaurée par les agents municipaux.



Le terrain de pétanque a également subi un rafraîchissement.

## Logement Rue des écoles

La rénovation du logement situé 5 rue des écoles est désormais terminée. Les agents du service technique ont réalisé l'ensemble des travaux (électricité, peintures, sols et plomberie). Cette maison servira dans un premier temps de logement d'urgence.





# ... à venir

## Extension et réaménagement de la Mairie centre



Le projet d'extension et de réhabilitation de la Mairie centre de Sartilly est désormais bien avancé. En effet, le 14 novembre dernier, le conseil municipal a attribué les lots aux 10 entreprises ayant répondu à l'appel d'offre.



Lancement des travaux  
**Février 2024**



Durée des travaux  
**18 mois**



Ce projet est subventionné à hauteur de **83 513€** au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de **380 341€** au titre du Fonds Vert.



## Projet : Restauration scolaire et site multi-accueil



Le 11 avril dernier, le conseil municipal de Sartilly-Baie-Bocage a retenu la maîtrise d'oeuvre Atelier 56S pour le projet de création d'une restauration collective scolaire avec possibilité de confectionner des repas. Une première réunion d'enclenchement du projet a eu lieu le 7 juin 2023. La première esquisse a été présentée aux conseillers municipaux lors des différentes commissions et validée en conseil municipal.

Actuellement, les élèves de l'école élémentaire déjeunent à la salle Saint Michel.



Situation du projet



La citoyenneté définit un ensemble de droits et de devoirs réciproques. Le citoyen réclame légitimement de l'État le respect de ses droits parce que l'État réclame légitimement du citoyen l'accomplissement de certains devoirs. Le civisme, le savoir-vivre collectif et la sauvegarde de l'intérêt général sont des valeurs de la citoyenneté.

## Petits déchets, grande pollution



Afin de conserver un environnement propre et agréable, les propriétaires de chien sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux. Les distributeurs de sacs à déjections canines ont repris leur place dans la Grande Rue et sur la Place de la Mairie.

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. L'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de deuxième classe d'un montant de 35€.

## Réglementation des activités bruyantes

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés pour les particuliers uniquement :



Du lundi au vendredi :  
de **8h30 à 12h00** et de  
**14h30 à 19h30**

Les samedis :  
de **9h00 à 12h00** et de  
**15h00 à 19h00**

Les dimanches et jours fériés :  
de **10h00 à 12h00**



Le non respect de ces horaires est passible d'une amende de **68€**

Arrêté préfectoral 97-159



**LE BRÛLAGE  
À L'AIR LIBRE  
DES DÉCHETS VERTS :  
C'EST INTERDIT  
TOUTE L'ANNÉE !**

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,  
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !



## Le brûlage des déchets verts, c'est interdit toute l'année !

Des alternatives sont possibles :

- x Le compostage
- x Le paillage
- x Le dépôt en déchetterie



## Du 15 mars au 31 juillet, je ne touche pas à ma haie !

Afin de préserver la biodiversité et respecter le cycle biologique des espèces animales, il est fortement déconseillé de tailler les haies entre le 15 mars et le 31 juillet, période de nidification.



## Les récupérateurs d'eau de pluie

La collectivité a investi dans des récupérateurs d'eau de pluie. Ces derniers seront mis en place dans chaque cimetière des communes déléguées



## Création d'un comité consultatif

Au mois d'avril dernier, un nouveau comité consultatif (RD35) avec les élus et les habitants a été mis en place afin de traiter des problématiques sécuritaires sur plusieurs secteurs de la commune de Sartilly-Baie-Bocage : le Bourg Robert, le carrefour rues des Halles/du Haras, l'Hôtel Furet, la sortie Grande Rue Nord. Au fur et à mesure des échanges, le bourg de Champcey a été intégré pour des aménagements prioritaires.



## Les voies vertes

Depuis cet automne, deux voies vertes ont été mises en place sur la commune : la première à la résidence autonomie les Violettes, et la seconde à la Furetière à Montviron. D'autres aménagements sont en cours de réflexion...



## Don du sang : bilan 2023

L'Établissement Français du Sang organise 6 collectes par an à la salle l'Étoile de Sartilly. En 2023, la fréquentation a nettement augmenté. En effet, 34 nouvelles personnes se sont jointes à la cause, et la collecte du 1er août a réuni 103 donateurs. Un record !

A ne pas manquer, la dernière collecte de l'année 2023 le mardi 5 décembre 2023 dès 15h à la salle l'Étoile de Sartilly.



La réalisation du schéma cyclable est l'aboutissement d'un travail collectif et participatif avec les communes de Carolles, Champeaux, Dragey-Ronthon, Genêts et Sartilly-Baie-Bocage.

3 axes ont été déterminés pour l'établissement de ce schéma :

- x Développer la pratique quotidienne pour des déplacements domicile-travail, domicile-école et domicile-services ;
- x Développer la pratique touristique au travers des points d'intérêt (panorama sur la baie du Mont-Saint-Michel, accès au littoral et aux plages, découverte du patrimoine local, etc.) ;
- x Développer un réseau de boucles locales pour une pratique dite de loisirs ou sportive.

## Les grandes étapes du projet

### NOVEMBRE 2021 Repérage du terrain avec les élus - Lancement du diagnostic



Le bureau d'études ISR a accompagné les élus des 5 communes pour un repérage terrain pendant une semaine. Ces parcours réalisés avec des vélos équipés de caméras embarquées ont permis de dresser une liste de routes à étudier, de points dangereux à prendre en compte et d'itinéraires alternatifs aux grands axes



### JANVIER A SEPTEMBRE 2022

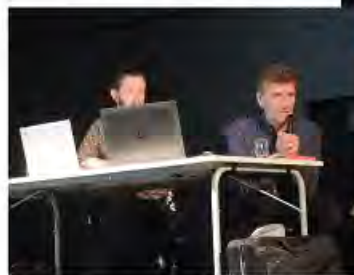
#### Questionnaire mobilité et cartographie participative - Constitution du diagnostic

Deux questionnaires mobilités ont été proposés à la population générale au mois de janvier 2022 et aux élèves du primaire et du secondaire en septembre 2022 pour connaître leurs habitudes de déplacement. 245 réponses au questionnaire grand public et 154 réponses au questionnaire scolaire ont été recensées. A retenir :

- x Un usage majoritaire de la voiture personnelle,
- x Une crainte de la vitesse des voitures sur les axes importants (RD61, RD911, RD673),
- x Une adhésion à la démarche de développement de l'usage du vélo pour tous les types de déplacement.

### 23 MAI 2022 Première réunion publique à Carolles

Le bureau d'études a présenté lors de cette réunion publique la démarche et les conclusions de leur enquête, donnant lieu à des échanges sur les premiers éléments de diagnostic.



### JUILLET 2022

#### Comptages, enquêtes de stationnement et deuxième repérage terrain

35 points de comptage ont été installés sur différents axes afin de dresser l'état des lieux des trafics et des vitesses. Ceux-ci conditionnent réglementairement le type d'aménagement cyclable.



JANVIER 2023

Restitution du diagnostic global

FEVRIER A AVRIL 2023

Travail sur les itinéraires cyclables

AVRIL 2023

Présentation des premiers scénarios

JUIN 2023

Deuxième réunion publique à la salle l'Etoile de Sartilly



JUILLET 2023

Restitution du schéma directeur cyclable

L'enjeu de la mobilité du quotidien est d'organiser les déplacements entre les 5 communes participantes au projet. Les pôles principaux générateurs de déplacements sont situés sur la commune de Sartilly. La mobilité scolaire étant un enjeu fort, le collège doit faire l'objet d'un travail important. Les élèves des 5 communes doivent bénéficier d'une liaison sécurisée et rapide jusqu'à l'établissement.

Les données de mobilité domicile-travail indiquent une forte proportion d'actifs travaillant dans les secteurs d'Avranches et de Granville. Au-delà des liaisons cyclables, le stationnement à proximité des pôles offrira des conditions optimales de sécurité.

## Projet : réseau cyclable du quotidien



## Et après ?

- Les itinéraires cyclables du schéma ayant été validés selon les 3 axes définis, les autres étapes peuvent se déclencher :
- La réalisation des fiches actions sur les itinéraires classés « prioritaires de 1 à 2 » avec des esquisses des aménagements adaptés à la circulation ;
  - Evaluations financières détaillées des aménagements proposés et de la signalisation à mettre en place ;
  - Un plan d'action sur le court, moyen et long terme afin de faire vivre ce schéma cyclable sur le territoire.

## Les partenaires financiers





L'offre artisanale et commerciale de la commune de Sartilly-Baie-Bocage continue de se développer. Preuve en est la réalisation d'une page supplémentaire afin de vous faire part des nouvelles installations sur le territoire.

### Cabinet dentaire

Installé depuis le 1er février face au centre paramédical de Sartilly, le Dr Killian HAMON travaille en collaboration avec le Dr Boris PIQUET. L'installation d'un fauteuil destiné à la formation des étudiants en odontologie permettra au Dr HAMON de devenir maître de stage auprès d'apprentis.



**CABINET DENTAIRE - Dr HAMON : 100 Grande Rue  
02 33 89 58 34**



### Cuisines et créations

Sabine MERLIN et son mari Philippe ont ouvert leur entreprise de conception de cuisine. Un travail en binôme pour ce couple de Sartillais qui reçoit à domicile, dans leur showroom, ou se rend directement chez les clients. Du conseil à la personnalisation et à la pose de votre cuisine, Sabine, décoratrice d'intérieur de formation et d'expérience, saura vous guider avec enthousiasme sur votre projet.



**CUISINES ET CREATIONS  
Le Tilleul - Sartilly**

**06 40 87 37 67 - contact@cuisines-et-creations.fr  
www.cuisines-et-creations.fr**



### Bulles & Plumes

Ouvert le 1er août dernier, l'institut Bulle & Plume est installé au cœur du bourg, à la place de l'ancienne charcuterie, rue des Halles. A sa tête, Claire vous accueille et vous propose de nombreuses prestations dans un endroit calme et serein. Spécialisée dans les soins auprès des adolescents, elle souhaite partager son savoir-faire et inciter les plus jeunes à s'accorder du temps pour eux. Dans cette optique, des projets d'atelier de maquillage et de fabrication de produits d'hygiène sont en cours de réflexion.

**BULLE & PLUME : 11 rue des Halles - Sartilly  
06 24 44 13 00 - bulleetplumeinstitut@gmail.com**

### L'oeil du cyclo

Installé récemment au cœur de la scierie Lorin à Sartilly, M. QUINTANILLA, originaire de la Creuse et collectionneur de mini-vélos transmet sa passion au travers de la récupération, restauration et revente de vélos d'occasion. Ce projet fait suite aux besoins traduits par la population du territoire et fait écho aux futurs aménagements cyclables. Dans l'avenir, M. QUINTANILLA projette d'installer un atelier de réparation ouvert à tous dans un objectif de partage et de création de liens.



**L'OEIL DU CYCLO  
92 Grande Rue - Sartilly**

**06 63 43 12 06  
godocyclo@gmail.com**





### Manu Manche

M. et Mme CHENEL sont à la tête depuis 5 années de Manu Manche, entreprise de vente et de location de matériels de manutention et de levage. Le développement de l'activité était tel qu'il aura fallu choisir un emplacement plus conséquent que celui établi à Lolif. C'est donc dans l'entrepôt situé à "La Ville", à Sartilly, que l'entreprise comptant 13 salariés s'est installée à la fin du mois de mai. Concessionnaire CESAM, Manu Manche propose un service personnalisé de vente, location, entretien et dépannage d'équipements de manutention neufs ou reconditionnés.

**MANU MANCHE : 4 La Ville - Sartilly**  
02 33 58 35 15 - <https://www.manumanche.fr/>

### Belle et Rebelle

Le salon d'esthétique « Lys Institut » a changé de propriétaire et est devenu l'institut « Belle et Rebelle » le 19 juin dernier. Changement d'ambiance et de décor pour ce bâtiment implanté dans la zone artisanale de Sartilly depuis de nombreuses années. Désormais, ce sont Sandrine et Océane qui vous accueillent. Chacune ayant sa spécificité, l'offre de soins et d'onglerie demeure complète.



**BELLE ET REBELLE : Zone Artisanale de la Baie - Sartilly**  
02 33 58 35 49 - [belle-et-rebelle.sartilly50@outlook.fr](mailto:belle-et-rebelle.sartilly50@outlook.fr)

### Cabinet Phoenix

Le Cabinet Phoenix situé 26 Rue du Haras à Sartilly propose des séances de lumphothérapie, musicothérapie, chromothérapie et lithothérapie grâce à un appareil appelé « Linequartz » associant ces 4 techniques énergétiques en un seul soin d'une durée de 30 minutes. Corinne, praticienne depuis 2 ans, vous accueille dans son univers bienveillant et est à votre écoute pour apaiser vos maux et vous aider à retrouver un équilibre énergétique. En parallèle de cette activité, Corinne est passionnée de mosaïque et propose des cours d'art-thérapie à son domicile et à la Maison d'Odile.



**CABINET PHOENIX : 26 Rue du Haras - SARTILLY**  
07 70 09 61 53 - [cabinet.phoenix@orange.fr](mailto:cabinet.phoenix@orange.fr)



### Paysagiste de la Baie

L'entreprise Paysagiste de la Baie auparavant domiciliée à Carolles s'est installée au lieu-dit "La Ville" à Sartilly le 31 août dernier. Constantin MARTINEZ a monté son entreprise il y a plus de 5 ans, et emploie désormais un salarié et un apprenti. Spécialisés dans la création et l'aménagement de jardins, ils interviennent sur un secteur allant de Bréhal à Saint Martin des Champs.

**PAYSAGISTE DE LA BAIE : La Ville - SARTILLY**  
06 45 78 42 62 - [paysagistedelabaie@gmail.com](mailto:paysagistedelabaie@gmail.com)



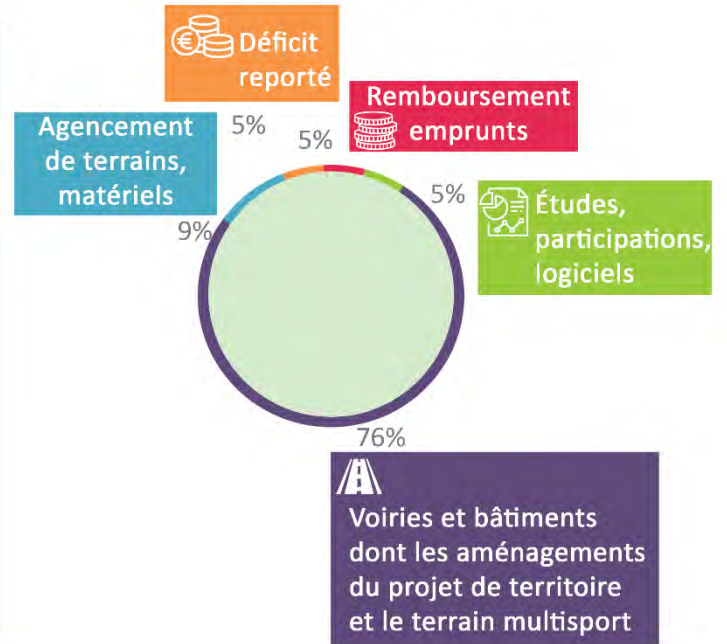
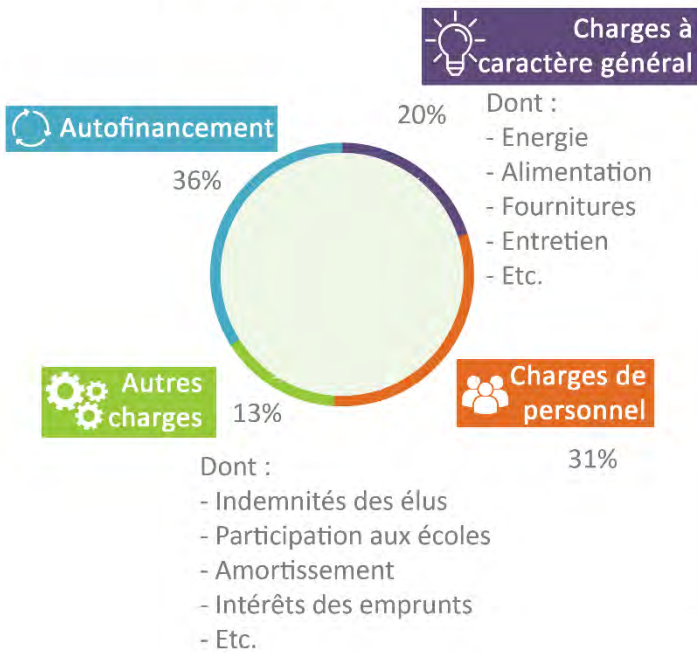
## Fonctionnement

## Investissement

### Dépenses

**3 698 038 €**

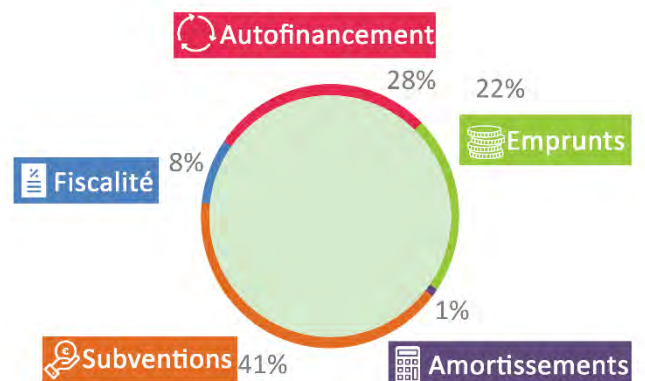
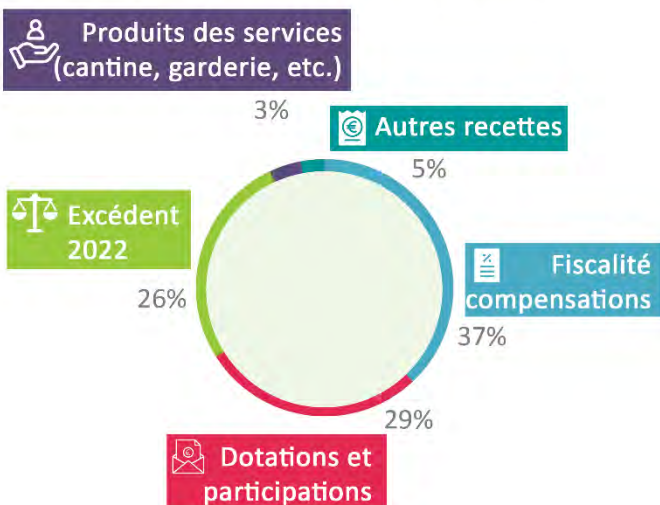
**5 728 862 €**



### Recettes

**3 698 038 €**

**6 798 915 €**



**NB :** Ce budget dit primitif tient compte des décisions modificatives prises durant l'année. Grâce aux subventions obtenues, les recettes d'investissement sont nettement supérieures aux dépenses.



## La parole à la liste "Ensemble, construisons Sartilly-Baie-Bocage"



Notre équipe continue de faire preuve d'assiduité et de sérieux dans ses engagements, que ce soit au sein des commissions municipales ou de la communauté de communes. N'oublions pas que nos élus du conseil sont des citoyens comme vous, avec leurs emplois et des obligations diverses. Nous vous invitons donc à les féliciter avec d'autant plus de respect pour leur dévouement.

Nous avons également maintenu une approche constructive lors des différentes séances du conseil, en évitant les polémiques et les joutes verbales qui ne mènent généralement à rien. Cependant, il est important de comprendre que nos pouvoirs sont limités en raison du mode de scrutin majoritaire, ce qui nous restreint à uniquement de s'abstenir ou contester les décisions en place.

Lors du dernier conseil en septembre, nous avons été choqués par une augmentation des coûts des travaux, qui ont grimpé de 38 000 euros. Maintenant que les travaux sont achevés, nous constatons que les problèmes de stationnement persistent, et de nombreux citoyens ont abandonné notre bourg pour effectuer leurs courses en raison de la distance du parking par rapport au centre-bourg, malgré nos mises en garde concernant la méthode des cabinets d'études menée en 2018, sur la base des résultats rendus par ces mêmes cabinets.

Pendant notre campagne électorale, nous avons souligné la nécessité d'une approche plus inclusive, notamment en utilisant des présentations 3D, pour permettre une participation élargie de la population au processus de décision. Cette approche aurait pu éviter des échecs évidents, comme en témoignent les résultats et les actions des commerçants au cours de ces deux dernières années de travaux, attestant manifestement que la méthode était inadéquate.

Malheureusement, la perte d'identité de notre bourg est inévitable et irréversible, car il semble que l'architecte de ce projet reproduise un modèle similaire dans d'autres communes, réduisant ainsi notre unicité.

Bien sûr, des travaux étaient nécessaires, mais peut-être pas à cette échelle, et ils auraient dû bénéficier d'une consultation plus significative de la population, au lieu d'être dictés uniquement par les bureaux d'études.

Nous constatons aussi le manque de réflexion concernant l'image du bourg, qui aurait dû refléter un projet en consensus avec ses habitants. Aucune réflexion basée sur des échanges avec une grande partie de la population n'a été entreprise par ces mêmes cabinets d'études, qui semblent atteints d'une incapacité à échanger ou à communiquer en accord avec notre époque. Ces derniers, malgré leur budget conséquent, n'ont fourni que des aquarelles de base sans plans détaillés. Ajoutons que les plans n'ont pas été rendus largement accessibles à la population.

L'ensemble des actions entreprises par les commerçants au cours de ces deux dernières années en atteste une fois de plus, démontrant que ces méthodes sont finalement périmées ! Ne pensez-vous pas qu'il est de notre devoir en tant qu'élus de ne pas nous soumettre aveuglément à une méthode défailante, mais de chercher des moyens de la corriger.

## La parole à la liste "Union pour Sartilly-Baie-Bocage"

A l'aube de 2024, nous voulons partager avec vous notre vision de l'avenir pour notre commune.

Après les travaux, notre commune est plus attractive, plus dynamique, plus sûre. Notre bourg est plus accessible, plus joli, plus fonctionnel et va permettre l'installation de nouveaux professionnels de santé dans le bâtiment de la Croix-Rouge.

Notre label « Ville Prudente » obtenu en 2022, prend tout son sens avec la rénovation de la Grande Rue, avec la mise en place de voies vertes, et avec la sécurisation des centres-bourgs tels que Champcey, Montviron et les quartiers du Bourg Robert et de la rue de l'Hôtel Furet de Sartilly. Vous verrez bientôt les plaques de ce label aux entrées de bourg.

Concernant la sécurisation des centres-bourgs, la méthode de réflexion utilisée est encore la concertation citoyenne. Nous avons rassemblé des comités consultatifs d'habitants et d'agriculteurs pour permettre les échanges et engager une dynamique. L'écoute de chacun a permis de recueillir des propositions qui vont être mises en œuvre prochainement à moindre coût.

Le prochain aménagement d'ampleur sera, nous l'espérons, la réalisation de la cantine scolaire. Vous avez pu prendre connaissance de ce projet dans les lignes du Mag. Ce sera une plus-value pour l'attractivité de nos écoles et des associations qui bénéficieront d'un espace plus adapté.

Nous restons attentifs aux besoins de projets humains. Les jardins partagés, les actions menées à la résidence autonomie et au CCAS en lien avec la jeunesse, le repas des aînés, les animations communales (marchés d'été, de Noël, spectacles pour tous les âges, ...) font de notre commune une commune vivante, moderne, et citoyenne.

En 2024, les jeux olympiques seront aussi un point d'orgue de l'animation municipale. Le label « Terre de Jeux 2024 », nous permet de faire profiter, aux enfants des écoles, de l'arrivée de la flamme olympique, le 31 mai, au Mont St Michel. Nous espérons mettre en place des animations durant l'été pour partager ensemble des moments de sport.

Soucieux d'une citoyenneté épanouie de chacune et chacun, nous réaffirmons notre philosophie du bien vivre-ensemble.



# Infos pratiques



## Mairie centre de Sartilly-Baie-Bocage : Mairie de Sartilly

Horaires :

Lundi et mercredi : 8h30-12h    Mardi : 8h30 -12h / 14h-17h30    Jeudi : 8h30-12h / 14h-19h

Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h & le 1<sup>er</sup> samedi du mois : 9h30-12h

☎ 02 33 48 81 47    🖨 02 33 48 24 71    ✉ mairie@sartillybaiebocage.fr

🌐 www.sartilly-baie-bocage.fr    📌 sartillybaiebocage

### Mairie d'Angey

Ouverture le vendredi : 15h-16h30

☎ 02 33 60 90 55

✉ a.lemonnier@sartillybaiebocage.fr

### Mairie de La Rochelle Normande

Ouverture le vendredi : 17h-18h30

☎ 02 33 48 91 92

✉ jp.fauvel@sartillybaiebocage.fr

### Mairie de Champcey

Ouverture le vendredi : 17h-18h30

☎ 02 33 60 09 78

✉ n.leroy@sartillybaiebocage.fr

### Mairie de Montviron

Ouverture le jeudi : 18h30 - 19h30

☎ 02 33 60 91 55

✉ d.robidas@sartillybaiebocage.fr

## École maternelle Blanche Maupas

02 33 48 91 50



## École élémentaire Alain-Fournier

02 33 48 80 76

## Déchetterie de Montviron

Ouverture les lundi, mercredi, vendredi et samedi (sauf jours fériés)

du 15 octobre au 14 avril inclus : 9h-12h / 13h30-17h

du 15 avril au 14 octobre inclus : 8h30-12h / 13h30-18h

02 33 48 43 85



### Ramassage des ordures ménagères

Champcey, La Rochelle Normande, Montviron et Sartilly : Lundi matin (sauf jours fériés, décalage au mardi)

Angey : apport volontaire



### Gendarmerie

02 33 89 67 40

Ouverture du lundi au samedi : 8h-12h / 14h-19h

& les dimanches et jours fériés : 9h-12h / 15h-19h

### Marché

Les vendredis matin à Sartilly, sur la Place de la Mairie

### Salles communales

Salle des fêtes d'Angey (60 pers.)

Salle "Les Violettes" - Résidence autonomie (40 pers.)

Salle des fêtes de La Rochelle Normande (40 pers.)

Salle de convivialité de Montviron (80 pers.)

Salle l'Etoile de Sartilly (280 pers.)

### Police municipale

Permanence à la mairie le mercredi : 9h30-11h30

### EHPAD "Au Bon Accueil"

☎ 02 33 89 60 60

### Assistante sociale

Les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mardis du mois : 10h-12h  
à la Mairie de Sartilly

### Mission locale

Jeudi : 9h-12h

### Espace France Services

Horaires identiques à la mairie centre



## AGENDA DES EVENEMENTS

- Mardi 5 décembre : Don du sang à la salle l'Etoile de Sartilly
- Samedi 9 & dimanche 10 décembre : Marché de Noël à la salle l'Etoile de Sartilly
- Vendredi 26 janvier : Voeux de la municipalité à la salle l'Etoile de Sartilly
- Samedi 27 & dimanche 28 avril : Tournoi international féminin U13 au stade de Sartilly

De nombreux  
autres  
événements  
sont à venir....



## 9 & 10 DÉCEMBRE

